

Allocution de M. Jean-Marc Rapp, recteur de l'Université

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

A l'occasion de cette rentrée 2003, j'aimerais en premier lieu remercier ici officiellement, mais surtout chaleureusement, trois membres du Rectorat en fonction depuis 1999 et qui ont terminé leur mandat il y a quelques semaines. Il s'agit de MM. Jacques Diezi, Walter Wahli et Jörg Winistörfer, qui, pendant quatre ans, et même huit pour le premier nommé, se sont dévoués sans compter pour notre Université. En même temps, je souhaite la bienvenue à deux nouveaux vice-recteurs en la personne de MM. Dominique Arlettaz, ancien Doyen de la Faculté des sciences, et Jacques Besson, Professeur associé à la Faculté de biologie et de médecine, qui ont accepté d'accompagner Maia Wentland et celui qui vous parle dans une aventure difficile, mais passionnante !

Depuis quelques années, l'Université de Lausanne a choisi d'anticiper, plutôt que de réagir aux changements importants du paysage universitaire suisse qu'on nous annonce. Elle est la première Université suisse à avoir procédé à des choix impliquant de se séparer de certaines de ses composantes et de se restructurer de façon aussi approfondie. Ainsi, après la section de chimie en 2001, les unités de physique et de mathématiques de l'Université viennent de se regrouper au sein de la Faculté des sciences de base de l'EPFL, qui devient notre partenaire de loin le plus important en termes d'échanges fructueux d'enseignements. Cette opération a permis et permettra à l'Université de Lausanne de se réorienter, et surtout de se recentrer sur l'homme et le vivant, sur la base d'une stratégie clairement définie.

Après de longs mois de préparation interne, puis un travail de conviction auprès de nos autorités politiques, deux nouvelles Facultés ont ainsi vu officiellement le jour cette rentrée. Elles ont été inaugurées cette semaine, que je qualifierai d'historique. En effet notre Faculté des SSP vient de fêter son centenaire cette année, ce qui sera d'ailleurs marqué lors de la distribution des doctorats honoris causa dans quelques instants. L'Université peut donc ainsi se réjouir de fêter simultanément un centenaire et deux naissances.

L'UNIL est d'abord enrichie par la nouvelle Faculté de biologie et de médecine. Unique en son genre en Suisse, cette Faculté de grande taille (173 Professeurs, 194 membres du corps intermédiaire, assistants non compris !) regroupe dans un ensemble cohérent des compétences qui vont de la recherche fondamentale à la médecine appliquée avec, au centre ou à l'intersection, la recherche dite « translationnelle ». Les perspectives scientifiques ainsi ouvertes sont d'autant plus prometteuses qu'elles se développeront en synergie étroite avec les Facultés de sciences humaines de l'UNIL, d'une part, et avec les compétences technologiques et cliniques de nos partenaires de la région, d'autre part. Je mentionnerai tout particulièrement la très étroite collaboration qui s'est installée avec les Hospices cantonaux et le CHUV, avec lesquels nous partageons maintenant une stratégie homogène autour d'axes de développement communs, dont l'oncologie et l'ingénierie bio-médicale. Simplement dit, la Faculté de biologie et de médecine est et sera la principale bénéficiaire des réinvestissements permis par le regroupement des sciences de base à l'EPFL. En complémentarité avec celle-ci et l'Université de Genève, l'avenir de cette Faculté s'annonce brillant.

Deuxièmement, la Faculté des géosciences et de l'environnement est aussi une création originale, en ceci qu'elle rassemble des compétences fortes en géographie humaine et physique et en géologie. Appelée à inclure sous peu deux nouveaux instituts (politiques territoriales et environnement humain, d'une part, géomatique et analyse des risques, d'autre part), cette Faculté interdisciplinaire a rencontré un succès remarquable auprès des nouveaux étudiants, puisque le nombre des pré-inscrits est le double de celui qui avait été escompté. Ainsi, contrairement à ce que certains membres du Grand Conseil vaudois avaient craint, l'Université ne s'est nullement trompée en innovant, et en offrant de nouveaux cursus interdisciplinaires que les jeunes trouvent visiblement attractifs. La nouvelle Faculté renforcera aussi la visibilité internationale de l'UNIL, puisque des demandes de collaboration lui sont déjà parvenues de la part de pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Le troisième axe de développement de l'UNIL est constitué par ses sciences humaines et sociales, tout particulièrement son Ecole des HEC. Le projet particulier de regroupement à Lausanne d'unités des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel est actuellement examiné par les autorités politiques neuchâteloises, qui se trouvent devant un choix analogue à celui qui a été fait par le canton de Vaud il y a deux ans à propos du regroupement de la pharmacie lémanique à Genève. Quoiqu'il advienne de ce projet de regroupement, le développement de cette Ecole est une claire priorité du Rectorat. En particulier, le domaine de l'économie de la santé, dans le cadre duquel l'UNIL vient de signer la semaine passée un important accord de collaboration avec l'Université de Harvard, est l'un de ceux pour lesquels une Université désireuse de répondre aux interrogations actuelles de la société doit s'investir.

Cette stratégie de concentration sur quelques domaines importants est complétée par un souci d'efficacité. En effet, selon les domaines, seul le renforcement d'un réseau régional permet d'atteindre le niveau de qualité que notre pays doit assurer. Ainsi, dans le domaine de la théologie, nous avons, il y a quelques jours, obtenu le soutien des Conseillers d'Etat responsables, dont Madame Lyon, que je remercie tout particulièrement, pour notre projet de création d'une Fédération des Facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. En quelques mots : cinq centres de compétence sur trois sites, maintien d'enseignements de services dont les étudiants des autres facultés de nos trois Universités sont friands, création en commun de cursus « Bologne » de qualité grâce à l'union des forces, un projet visionnaire, mais difficile. Parmi les difficultés, celle de créer un espace de collaboration sans arrière-pensées dans un système qui prétend encourager les partenariats, ... mais finance les partenaires comme s'ils n'étaient que des concurrents !

En un mot comme en cent, c'est un plaisir de présenter l'Université en ce début d'année académique, car nous arrivons à un tournant, où quantité des choix faits dans le cours des années précédentes commencent, enfin, à produire des effets, mesurables et prometteurs. Je mentionnerai encore à ce sujet et par exemple, que les programmes IRIS en sciences humaines et sociales, définis avec nos partenaires SVS, ont déjà permis l'engagement à l'UNIL de 19 Professeurs, 13 MA et MER, et 30 assistants, et la création d'une vingtaine de nouveaux cours !

Est-ce à dire que nous n'avons pas de soucis ? En réalité, nous avons deux préoccupations majeures.

La première, c'est que malgré les créations de postes induites par le programme SVS, le taux d'encadrement des étudiants universitaires lausannois reste, globalement, fortement déficitaire, tout particulièrement en sciences humaines et sociales. Sur la base des informations fournies par les Facultés, le Rectorat continuera ses efforts de soutien. Mais il faudra que le canton suive. Il ne suffit pas d'être heureux que l'UNIL s'apprête à accueillir plus de 10'300 étudiants cette rentrée. Il faut offrir à ces jeunes un encadrement à la mesure de leurs espoirs et de leurs qualités. La santé économique et sociale du pays dépend d'un tel engagement.

Et puis, il faut aussi, seconde préoccupation, que le programme d'investissements que le Rectorat a préparé ce printemps sous la forme d'un exposé des motifs et projet de décret (de 200 pages !) soumis au Conseil d'Etat fasse l'objet de décisions claires et courageuses. Ce programme vise à accompagner et soutenir la stratégie de l'UNIL, qui a besoin d'espaces pour bien remplir sa mission, redéfinie autour de l'homme et du vivant. Nous voulons, avec notre partenaire hospitalier, donner sa vraie chance à la Faculté de biologie et de médecine. Nous voulons aussi pouvoir accueillir, dans un bâtiment nouveau dédié aux sciences humaines, ceux qui seront les décideurs et les penseurs de demain.

Encadrement, investissements.

Alors, pas un mot sur la nouvelle loi annoncée sur l'Université de Lausanne ? Non, presque pas un mot. Je vous ai peut-être surpris en n'en parlant pas jusqu'ici. Par déformation professionnelle, j'ai un respect profond pour les textes légaux, un vif intérêt pour les projets de lois, une envie d'argumenter à leur sujet... Mais je vous dois un aveu, qui me coûte : les lois sont malheureusement impuissantes à recruter du personnel ou à créer des locaux d'enseignement et de recherche. Or, c'est ce dont nous avons besoin, avant tout. Une loi, c'est une structure. Or, toute structure doit suivre une stratégie, laquelle requiert d'abord, et en premier lieu, des moyens. C'est aussi simple que cela.

Je vous remercie de votre attention.